

Les **26 et 27 Novembre 2013** se tiendront les Vingt-sixièmes **Entretiens Jacques Cartier**, à Lyon.

Un colloque dans la thématique Sécurité Routière sera co-organisé par l'IFSTTAR (département TS2) sur le thème:

Les Aînés et la Sécurité routière.

« Rester usager de la route en toute sécurité, c'est possible ! »

Un appel à communications affichées est lancé et s'adresse à tous les étudiants et Jeunes chercheurs qui désirent présenter leur travaux dans le cadre de ces journées scientifiques francophones internationales.

Par ailleurs, à l'issue du colloque, le comité scientifique remettra un prix IFSTTAR du meilleur poster.

Appel à Communication : Règles de soumission

L'appel à communications s'adresse aux étudiants, doctorants et jeunes docteurs (5 ans après la thèse) qui souhaitent présenter une communication affichée dans le cadre du colloque.

Les propositions de communication se feront en français uniquement et devront comporter :

- Liste des auteurs
- Titre
- un résumé de 500 mots maximum
- 3 à 5 mots clés

Les propositions doivent concerner des recherches originales, n'ayant pas fait l'objet de publication antérieure, sur le thème des « aînés et la sécurité routière ». Toutes les disciplines (psychologie, sciences cognitives, ergonomie, biomécanique, sciences médicales, urbanisme, aménagement, sociologie,) sont concernées ! Les thèmes retenus pourront concerner :

Thème 1 : Comment évaluer le risque ?

Thème 2 : Comment préserver la mobilité ?

Thème 3 : Comment aménager l'infrastructure ?

Thème 4 : Quelles stratégies d'adaptation à privilégier ?

Les propositions doivent être soumises, par voie électronique au plus tard le **19/04/2013** à cette adresse uniquement: ejc13.sr.resume@gmail.com

Pour toute question relative à la soumission, vous pouvez contacter Virginie Etienne: virginie.etienne@ifsttar.fr

Les candidats seront informés de la sélection du Comité scientifique en **juin 2013**. Les posters devront être présentés en français. Une charte graphique et un format de poster seront proposés aux candidats retenus.

Les frais d'inscription au colloque seront gratuits pour les étudiants retenus.

Thématique

C'est un fait : dans les pays industrialisés, la population vieillit et l'espérance de vie ne cesse de s'allonger ; par exemple, le Japon compte maintenant déjà 50.000 centenaires.

En France, si les tendances démographiques actuelles se maintiennent, plus de 20% de la population auront plus de 60 ans en 2016 ; des compromis devront être trouvés entre la nécessité de préserver l'autonomie des aînés et d'améliorer l'accessibilité aux transports. Le Québec et la Belgique sont également interpellés par cette réalité puisque la durée de vie ne cesse de s'allonger et conduire demeure encore pour la plupart des personnes âgées le dernier symbole de l'autonomie. Pourtant conduire n'est pas un droit, mais bien un privilège et avec le poids des années qui se fait sentir, certains sens et réflexes sont moins aiguisés. Vieillir n'est pas incompatible avec conduire, mais le vieillissement entraîne des modifications physiologiques et psychologiques dont il faut tenir compte quand on prend le volant.

Au Québec, actuellement, les 65 ans ou plus représentent 14% de la population. Le nombre de titulaires de permis de conduire de 65 ans ou plus devrait passer à environ 1,5 million en 2030, considérant que le quart de la population québécoise sera alors âgée de 65 ans ou plus. En Belgique, les 60 ans ou plus formaient 16% de la population en 1950, ils en forment aujourd'hui près de 23% et en formeront, selon les projections du Bureau du Plan, près de 30% en 2030.

Compte tenu de leur vulnérabilité accrue, les seniors représentent un thème essentiel pour la sécurité routière et pour le corps médical, un véritable enjeu de société : concilier mobilité et sécurité représente donc un défi majeur, à la fois politique, sociétal et scientifique, ainsi qu'en matière de sécurité routière.

Malgré les stratégies de compensation qu'ils mettent naturellement en place, comment mieux encadrer l'activité de conduite de ce groupe d'âge et surtout comment retarder l'inaptitude à la conduite en s'inspirant mutuellement des meilleures pratiques nord-américaines et européennes ? Voilà le sujet de cette réflexion. La difficulté reste néanmoins d'estimer le risque en évitant de stigmatiser cette population, même si différentes études montrent des spécificités dans leur accidentalité ; ils ont plus fréquemment des accidents aux carrefours et dans des zones complexes.

Notre objectif consiste donc à poser le débat. Il s'agit en fait d'un vrai défi, à traduire en gestes concrets en évitant le piège des solutions toutes faites. L'enjeu de ce colloque est ainsi d'ouvrir la voie à de nouvelles perspectives de recherche et de tenter d'apporter des réponses d'ordre psychologique, médical et comportemental à la question de la continuation de la mobilité individuelle du conducteur âgé, en toute sécurité pour lui-même et pour les autres.